

# BAJOMAG'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 60 - mai 2021

MAIRIE DE  
BAGNOLET



## ACTUALITÉS

**LE RENOUVEAU DU CENTRE  
GUY-TOFFOLETTI**  
Page 10

## ZOOM

**PETITE ENFANCE:  
VOUS AVEZ DIT NEMO?**  
Page 22

## ÉVÈNEMENT

**BULLER ENSEMBLE!**  
Page 26

DOSSIER P. 12

**Budget 2021**





**Compliqué de demander à ses enfants de respecter les règles... lorsque soi-même on les enfreint, non ?**

**Pour LA SÉCURITÉ de nos enfants, adoptons tous LES BONNES CONDUITES !**

**Conformément à l'article R.417-10 du Code de la route et au Plan Vigipirate, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule est interdit aux abords des établissements scolaires.**

En cas d'infraction, le contrevenant s'expose à une amende d'un montant forfaitaire de 35€, à payer dans les 45 jours qui suivent l'envoi de l'avis de contravention et qui peut être majorée à 75€.



## Édito

Chères Bagnoletaises, Chers Bagnoletais,

Vous n'ignorez pas que, depuis quelques semaines, le débat public local est traversé par différents sujets concernant la municipalité qui suscitent des questions légitimes de votre part, auxquelles je veux vous répondre au cours de ces lignes.

L'exigence d'une vie démocratique apaisée et mise au service des intérêts des Bagnoletaises et des Bagnoletais mérite mieux que les anathèmes, les postures ou les faux-semblants. La qualité du débat public de notre Ville doit s'améliorer. Il s'agit d'une exigence démocratique majeure. La responsabilité de chacune et chacun, quelle que soit sa qualité ou sa fonction, est ici posée. Le concours de tous est requis pour à la fois apaiser les expressions et qualifier davantage le débat public de notre Ville.

Mes expressions et celles de la Ville ont parfois été caricaturées.

Je le redis avec toute la clarté que la situation impose: celles et ceux, qu'il s'agisse d'agents ou d'élus, qui auraient fait passer leurs intérêts particuliers devant celui des habitant.e.s de Bagnolet se mettent, de facto, en dehors du cadre que nous avons collectivement posé. Celles et ceux qui auraient commis des actes pénalement répréhensibles seront sanctionnés par la justice dont c'est la mission.

En attendant que la justice se prononce sur les faits reprochés, je veille à ce que les procédures disciplinaires internes à la collectivité, qui ont été engagées dès que les faits ont été portés à notre connaissance, aillent jusqu'à leurs termes dans le strict respect des règles de droit en vigueur. C'est ma responsabilité et je l'assume pleinement. Il ne doit pas y avoir de tribunal médiatique ou politique, mais le respect de l'État de droit, avec les procédures pénale et administrative engagées.

L'exigence d'éthique et de probité dans l'exercice des fonctions publiques est un impératif que je fais mien et auquel je m'astreins quotidiennement. Toujours l'intérêt des Bagnoletaises et des Bagnoletais a prévalu. Toujours il continuera à prévaloir.

Les comportements isolés et indigents d'individus ne sauraient jeter des soupçons sur l'ensemble des élu.e.s municipaux ou des agent.e.s publics qui sont chaque jour mobilisé.e.s pour répondre aux besoins des Bagnoletaises et des Bagnoletais et pour faire vivre les services publics de notre territoire.

Je veux assurer ici chacune et chacun d'entre eux de ma confiance et de ma mobilisation à leurs côtés dans cet engagement quotidien.

Depuis l'élection de la nouvelle majorité municipale en juin dernier, nous avons fait de la transparence et de l'éthique de la vie publique locale un engagement politique fort. Notre ambition est de créer un cadre exigeant et robuste permettant à la fois de prévenir les conflits d'intérêts et de renforcer la transparence de la vie publique locale.

Les mois qui viendront seront l'occasion de mettre en œuvre très concrètement un certain nombre de mesures pour restaurer le lien de confiance entre les élus et les citoyens et renforcer la transparence de la vie publique locale.

Vous pouvez compter sur ma détermination sans faille sur ces sujets et sur la totale mobilisation de l'équipe municipale.

Fidèlement,

**Tony Di Martino**  
Maire de Bagnolet



## Sommaire

04 | 📷  
**L'instant Bajo**

06 | 📖  
**Actualités**

- Inf'EAU: rendez-vous en septembre  
- Vie publique locale: objectif transparence  
- Covid-19: nouveau point à date

12 | 📖  
**Dossier**

# BUDGET 2021

18 | ⚠️  
**Cadre de vie et Propreté**

21 | 📐  
**Grand angle**  
Pêche-d'or, c'est parti!

22 | 🔍  
**Zoom**  
Petite enfance

26 | 📣  
**Événement**  
Résidence d'artistes

28 | 🗨️  
**Tribunes**

30 | 🏛️  
**Gens d'ici**

31 | ⓘ  
**Infos pratiques**



**VACCIBUS.** 98 Bagnoletais ont reçu leur première injection.



**RÉSIDENCE LA BUTTE-AUX-PINSONS.**  
Le bonheur aux façades de cette nouvelle édition de karaoké.



**LA PLAGE ARRIÈRE.** Explication du fonctionnement du composteur.



**TANT DÉSIRÉ** vous accueille et récupère vos déchets alimentaires.



**DEVOIR DE MÉMOIRE.** La municipalité commémore la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.



**LE JARDIN-GUINGUETTE.** L'occasion de faire des plantations.



**LE CLOS À PÊCHES.** Rassembler les intéressés pour un nouveau composteur.



**DÉRATISATION.** Une attention particulière portée aux écoles.



## LE CLIN D'ŒIL DE LILY



**En mai, fais ce qu'il te plaît.**  
© Lily - créatrice bagnoletaise.



## LE SUJET DU MOIS

### En mai, fais ce qu'il te plaît ?

Adapté au contexte, le dicton prend aujourd'hui une toute autre tournure: en mai, fais presque ce qu'il te plaît. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'espoir est à portée de vue ou presque non. Au fil des annonces distillées ici et là qui soufflent le chaud et le froid, le calendrier tend à se préciser et chacun d'entre nous s'autorise à rêver un peu. Place à la liste de nos envies, en commençant par se réunir avec les siens, avec les autres, en famille, entre amis, entre collègues, à 7, 20, 50... 60 convives, plus (!), autour de la table que nous aurons pris soin de dresser pour l'occasion, comme un jour de fête, ou encore en terrasse d'un café, pour festoyer, danser, profiter des instants passés ensemble qui nous ont été volés depuis plus d'un an. Qu'il fait bon se projeter dans le monde d'après ou tout simplement retrouver sa vie d'avant. Il flotte dans l'air comme un avant-goût de liberté retrouvée. Il est presque temps de dire adieu à la liste de nos interdits confinés, et de retrouver une forme d'insouciance, de savourer les grands et petits bonheurs et plaisirs de la vie. Encore un peu de patience, ne relâchons pas nos efforts, surtout pas maintenant, restons toujours et encore vigilants, nous y sommes presque. Comptons ensemble jusqu'à 3: 1, 2... 3! Ouvrons les yeux. Tout ceci n'aura été qu'un très mauvais rêve éveillé et collectif. Liberté, liberté chérie, te revoilà !

### NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email:  
[redaction@ville-bagnolet.fr](mailto:redaction@ville-bagnolet.fr)

ou par courrier à:

Hôtel de Ville - Direction de la Communication  
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

## Rendez-vous en septembre

La Ville de Bagnole sera bientôt consultée comme les huit communes voisines. Conduite par Est Ensemble, compétente en termes d'approvisionnement du territoire en eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier, cette consultation entérinera le choix de ré-adhérer au syndicat régional des eaux ou de constituer une régie autonome de l'eau.



Station de traitements des eaux de Noisy-le-Grand d'où provient notre eau courante.

En 2017, dans le cadre du transfert de la compétence « eau » aux établissements publics territoriaux, Est Ensemble a dû se positionner quant à son adhésion au Sedif, le syndicat des eaux d'Île-de-France. L'Agglo s'était prononcée en faveur de la signature d'une convention provisoire de deux ans avec le syndicat sans ré-adhérer, qui a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Les élus d'Est Ensemble ont souhaité un temps de réflexion afin de disposer de tous les éléments et définir la préférence exprimée par les habitants entre la création d'une régie autonome et un réabonnement au Sedif. Ainsi, depuis janvier dernier et jusqu'au 31 décembre 2023, l'approvisionnement en eau du territoire est assuré par le délégataire de service public Vedif (Véolia Île-de-France). Vedif s'est engagé sur des tarifs identiques et une qualité de l'eau équivalente, de sorte que, pour les habitants, ce changement n'ait aucun impact.

### mEAUbilisation bagnoletaise

Sur l'ensemble du territoire, et à Bagnole en particulier, les usagers et associations manifestent un grand intérêt sur le sujet. Une votation citoyenne à Bagnole avait fait apparaître en juin 2019, une volonté de la part des résidents de plus de transparence. Dans le but de poursuivre le débat démocratique engagé, les élus d'Est Ensemble ont décidé d'un délai supplémentaire de deux ans. En parallèle, des techniciens et experts mènent des études afin de déterminer les avantages et inconvénients des deux options.

Actuellement, les métropoles ont tendance à préférer une régie publique de l'eau. Ainsi, Paris a constitué la sienne dès 2011, Bordeaux et Lyon franchissent le cap en 2021, Nice et Grenoble l'ont fait peu avant. Dans la Capitale, cette mutation s'est traduite par une baisse du prix de l'eau au m<sup>3</sup>. Au-delà de l'aspect financier, les enjeux notamment environnementaux sont au cœur du débat. Les élus d'Est Ensemble, considérant que le Sedif ne tient pas ses engagements conformément aux clauses contractées (notamment en matière de renouvellement des canalisations), semblent favorables à une gestion publique de l'eau. Néanmoins, le choix des villes - qui s'appuiera soit sur une nouvelle consultation des habitants, soit sur une délibération du Conseil municipal - sera rigoureusement respecté.



### Bientôt dans vos boîtes

Les règlements de l'eau et de l'assainissement ont fait l'objet d'une délibération en date du 3 mars dernier. Ces règlements seront distribués à tous les usagers au mois de mai par voie postale ou électronique. Le principe est la continuité, reprise des dispositions préexistantes. Ainsi il n'y aura donc pas à craindre de modification concernant la facture d'eau potable. Pour ce qui est du règlement de l'assainissement, dont Est Ensemble a aussi la compétence sur tout le territoire, celui-ci est juste actualisé car il datait de 2014. Donc là encore, a priori pas de mauvaise surprise en vue.

## Des paroles et des actes

Renforcer la transparence de la vie publique locale et restaurer le lien de confiance entre les citoyens et leurs élus est un engagement fort porté par le Maire et la majorité municipale. Un groupe de travail dédié, demandé également par l'opposition, s'est mis en place depuis janvier. Plusieurs chantiers en discussion se traduiront par de nouvelles décisions d'ici la fin juin.



Composé d'élus de la majorité et de l'opposition, ce groupe de travail sur la transparence de la vie publique s'est doté d'une feuille de route ambitieuse, composée de trois principaux chantiers, et dont les mesures s'appliqueront à l'ensemble des élus, de la majorité et de l'opposition.

L'une de ses premières missions est d'élaborer une charte de déontologie afin de prévenir tous risques éventuels de conflits d'intérêts et de garantir davantage de transparence dans les décisions publiques. Cette charte mettra, par exemple, en place un mécanisme dit de déport qui consiste - pour l'élue en potentiel conflit d'intérêt sur un sujet particulier - à ne pas préparer ou donner un avis sur une décision qui relève en temps normal de ses attributions. Pour veiller au respect et à la stricte application de cette charte, le groupe de travail planchera sur l'installation d'un déontologue chargé de s'assurer que l'ensemble des procédures tout au long de la chaîne de décision s'inscrit bien en conformité.

Un volet spécifique de la charte de déontologie comprendra également un code de bonnes conduites mentionnant les différents types de comportements à proscrire.

### Le groupe de travail définira, enfin, les contours d'un plan de prévention et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence avec plusieurs mesures phares :

- un dispositif de formation destiné à l'ensemble des élus et des personnels cadres les plus exposés qui sera effectif dès 2021,
- une cartographie comprenant une hiérarchisation des risques de corruption sera mise en place et régulièrement actualisée,
- un régime disciplinaire s'appliquera afin de sanctionner les agents en cas de violation du code de conduite.

### Ce groupe de travail proposera également de publier, sur le site internet de la Ville les informations suivantes, pour améliorer la transparence de la vie des instances municipales :

- l'agenda du Maire et des élus,
- les postes d'utilisation des frais de représentation du Maire,
- les dates des commissions municipales, un compte rendu des travaux, ainsi que les élus présents/absents,
- les permis de construire délivrés,
- un registre des « cadeaux » réceptionnés par les élus et agents.

Ce groupe de travail, qui se réunit une nouvelle fois ce 6 mai, approfondira cette feuille de route, avec des premières délibérations au Conseil municipal du 24 juin.

### Des premières actions dès 2014

L'engagement de la municipalité à mettre de la transparence au cœur de la vie publique locale ne date pas d'hier. Celui-ci concerne à la fois l'attribution des locaux commerciaux, des places en crèche et des subventions aux associations, ainsi que la sélection des offres de logements sociaux et le suivi de la dette.

Dès 2014, des commissions municipales, composées d'élus de la majorité et de l'opposition, ont ainsi été créées, dont certaines d'entre elles sont ouvertes :

- aux associations de locataires et à des citoyens tirés au sort en ce qui concerne la sélection des offres de logements sociaux, commission qui soumet une liste de dossiers prioritaires aux bailleurs qui restent ensuite décisionnaires,
- aux associations pour le suivi de la dette.

Par ailleurs, plusieurs expérimentations d'un système de cotation sont menées concernant l'attribution des places en crèche et les demandes de logements sociaux afin que chaque habitant puisse en connaissance de cause accéder à son dossier.

Covid-19

## Le BON geste

Depuis un an, les mains sont devenues des vecteurs de suspicion, il n'est plus question de se serrer la main. Pour contrer la disparition de ces échanges, la compagnie 2 minimum, avec la complicité d'enfants et seniors baignoletais, a réinventé des modes de partage via des gestes porteurs de sens.

La pandémie qui sévit a mis à mal les relations. Les gestes barrières, qui limitent les contacts et le toucher, et les confinements successifs ont renforcé l'isolement de certains et ont pu générer un sentiment de solitude. C'est dans ce contexte que la compagnie 2 minimum, menée par Mélanie Perrier, chorégraphe de l'intime, a réfléchi sur la façon de garder le contact quand le toucher est proscrit. De cette réflexion sont nés deux projets : «Les Coups de fil du sensible» passés auprès de résidentes du centre Paul-Coudert et de la résidence Marie et «Au creux de nos mains» mené avec des enfants du Centre social et culturel Guy-Toffoletti.

Les membres de la compagnie ont eu l'intuition qu'après tant de mois passés sans réel contact physique, les seniors pouvaient ressentir un déficit de lien social. Pour combler ce manque, cinq danseuses ont programmé, entre décembre et janvier, puis entre février et mars, des appels téléphoniques hebdomadaires auprès de dames du centre Paul-Coudert et de la résidence Marie.

Le principe de ces coups de fil du sensible : déterminer ensemble, de part et d'autre du combiné, un geste spécifique à effectuer avec les mains, l'exécuter simultanément, se le transmettre, puis s'exprimer sur le ressenti produit par le geste. Un échange source d'écoute, de douceur et d'émotion.

Micheline Doucet, qui donne bénévolement des cours de danse country au centre Paul-Coudert, a participé aux Coups de fil du sensible : «Lorsque l'on m'a présenté ce projet autour de la danse par téléphone, cela m'a intriguée, ça semblait improbable. J'ai eu une danseuse différente à chaque appel de façon à découvrir, à chaque fois, une voix et une proposition nouvelle. Il s'agissait de mouvements sous forme de courte chorégraphie mobilisant le déplacement ou le toucher. Ensuite, nous échangeons sur nos impressions, notre ressenti. C'était une bonne dynamique!». De quoi donner envie d'appuyer à nouveau sur la touche bis.



Micheline Doucet, habitante de La Noue, participante au projet «Les Coups de fil du sensible».

### Quand main rime avec lien

Une dizaine d'enfants du Centre social et culturel Guy-Toffoletti, entre 6 et 8 ans, ont quant à eux suivi des ateliers animés par quatre danseuses de la compagnie. Ils ont travaillé sur la relation instaurée par le fait de se tenir la main, sur la question de la distanciation et de l'attention portée sur la gestuelle des mains, moyen privilégié d'établir un lien sans nécessiter de contact direct.

Ces séances ont donné lieu à une série de photos qui seront exposées en grand format, accompagnées de légendes expliquant le geste donné à voir, sur les murs du quartier de La Noue. Une exposition déambulatoire orchestrée par les enfants ayant participé aux ateliers est prévue à la fin du printemps.

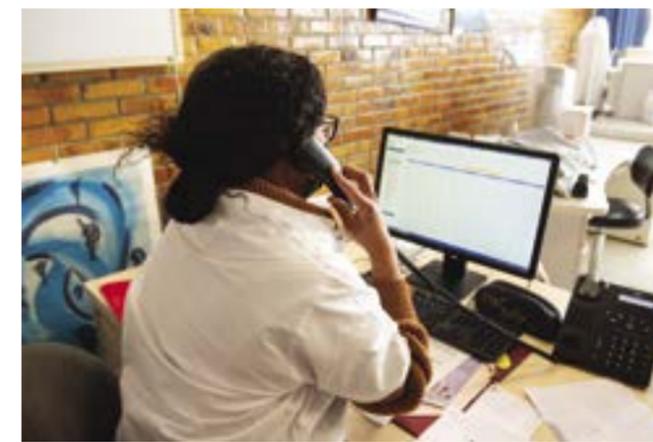


© Les Rencontres Chorégraphiques

Covid-19

## Le CMS fait dans le sur-mesure

Au bout de la ligne téléphonique dédiée à la Covid-19 mise en place par la Ville, plusieurs agents se relaient au Centre municipal de santé Elsa-Rustin pour répondre aux demandes des Baignoletais et se plient en quatre pour proposer un accompagnement sur-mesure et aller-vers les personnes les plus vulnérables.



mères livraisons de doses des vaccins AstraZeneca et Pfizer au CMS, des séances de vaccination s'y déroulent depuis le 26 mars dernier. Aujourd'hui plusieurs séances sont sanctuarisées chaque semaine, respectivement avec les vaccins Pfizer ou AstraZeneca.

En parallèle, en partenariat avec le Conseil départemental, 56 résidents de La Butte-aux-Pinsons ont été vaccinés, plus 98 autres personnes le 15 avril dernier au sein du VacciBus installé sur la place Salvador-Allende.

Au total près de 1 500 inscriptions à la vaccination ont été rendues possibles. Des chiffres en progression constante grâce à la mobilisation des partenaires de la Ville, des agents du CMS et d'autres directions municipales venues prêter main-forte pour lutter contre la pandémie.

Contactez les agents de la ligne téléphonique dédiée au 01 49 93 66 33 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

« Les appels entrants concernent principalement des demandes de prise de rendez-vous » précise la coordinatrice de l'Atelier santé Ville et du Contrat local de santé à la Direction de la Santé. Mais pour prendre rendez-vous il faut être « éligible » au sens du cadre du calendrier vaccinal national. Un exercice qui reste complexe pour beaucoup d'entre nous. Dès lors les agents renseignent les habitants sur leur éligibilité à tel ou tel vaccin, éligibilité établie en fonction de leur âge et leur état de santé. Ils prennent soin d'apporter une réponse au plus près des besoins, au cas par cas, avec une attention plus soutenue encore pour les personnes les plus vulnérables, en rappelant plusieurs fois, en faisant le pont avec leurs homologues de Montreuil et Romainville ou encore en organisant des rendez-vous à domicile. Suite aux pre-

### Calendrier vaccinal

- Depuis le 12 avril, les personnes de 55 ans et plus quel que soit leur état de santé (avec ou sans comorbidités) peuvent être vaccinées chez un pharmacien, un infirmier ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste, ou médecin du travail) avec le vaccin Vaxzevria (AstraZeneca).
- Depuis le 16 avril, les personnes de 60 à 69 ans et plus bénéficient de l'extension de la campagne vaccinale par Pfizer et Moderna en centre de vaccination.
- Depuis le 1<sup>er</sup> mai, la vaccination est ouverte aux personnes de plus de 18 ans ayant un IMC (Indice de masse corporelle) supérieur à 30.

## Coup de pouce aux commerçants

Les petits commerçants continuent à être durement frappés par les conséquences sur leur activité de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Pour les soutenir dans cette épreuve et les aider à faire face aux difficultés économiques, la Ville a signé avec certains d'entre eux une première convention relative à la restauration du personnel communal.

La convention qui lie la Ville et les restaurateurs permet aux commerçants de fidéliser de nouveaux clients et aux agents municipaux de bénéficier, durant la pause méridienne, d'un choix de repas varié à emporter et à proximité de leur lieu de travail. Une large palette de saveurs leur est proposée - cuisine italienne, indienne, africaine, française, japonaise... - pour le plaisir de tous les palais.

Aujourd'hui huit restaurateurs du centre-ville ont signé cette convention : Labo l'art du Bœuf original (6, allée Rosa-Parks), Voyage du palais (26, rue Sadi-Carnot), Wok&Sushi (139, avenue Gambetta),

L'Antenne (58, avenue Gambetta), Italian Kitchen (42, avenue Gambetta), Indien Tandoori Masala (8, rue Raoul-Berton), L'Entracte (8, rue Hoche) et La Toscana (11, rue Malmaison).

Fort de ce succès, plusieurs autres restaurateurs baignoletais se sont portés candidats. De nouvelles conventions vont être ainsi conclues fin-mai et l'expérimentation pourrait être prolongée post Covid-19 avec la réouverture des terrasses et des restaurants.

Vous aussi continuez à soutenir les petits commerçants, pour ce faire, consultez la carte interactive de ceux qui proposent le « Click & Collect » sur [ville-baignolet.fr](http://ville-baignolet.fr).

Ça bouge à La Noue

## Le renouveau du Centre Guy-Toffoletti

Acte concret de l'avancée du Programme de renouvellement urbain, le chantier de transformation du Centre social et culturel Guy-Toffoletti est terminé. Le Centre a réintégré ses locaux historiques le 7 avril dernier. Des équipements flambant neufs qui valorisent les habitants du quartier de La Noue et vont lui permettre de remplir au mieux sa mission d'éducation populaire. Avec une nouveauté dès septembre : l'intégration d'une crèche dans la structure.



Le centre Guy-Toffoletti s'installe dans ses nouveaux quartiers.

C'est dans des locaux flambant neufs que le Centre social et culturel (CSC) Guy-Toffoletti a posé ses cartons le 7 avril dernier. « Nous avons quitté le centre transitoire où nous avions été relogés à l'été 2017 et retrouvé enfin nos locaux, au 43, rue Charles-Delescluze, qui ont été réhabilités dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Il s'agit d'une marque de respect pour les habitants, qui ont aussi le droit d'avoir des équipements de qualité, même s'ils habitent dans un quartier prioritaire, faisant face parfois à des problématiques lourdes », se réjouit Alhassana Diallo, le directeur du centre. Il rappelle que « ce lieu d'éducation populaire a un grand rayonnement sur tout le territoire. Il est fréquenté non seulement par des habitants de La Noue, mais aussi par des personnes issues des villes adjacentes, voire de plus loin lorsque nous organisons des événements. »

« La majorité municipale se réjouit de la rénovation de ce lieu important pour la démocratie locale, le renouvellement des pratiques, mais aussi pour l'éducation populaire et l'écologie populaire. Ces deux derniers aspects devront dorénavant trouver toute leur place au sein des CSC de notre ville, notamment à l'aide de partenariat avec des acteurs locaux et nationaux tels que Alternatiba ou encore le Front de Mères, et bien d'autres... » souligne Chawqui Haddad, adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers. Djamel Kabache, en charge de la Démocratie, de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers, confirme cette volonté « de désenclaver La Noue et de casser l'image d'un quartier replié sur lui-même et peu accueillant ».

S'il existe cinq centres de quartier comme celui-ci à Bagnolet, ayant l'agrément de la Caisse d'allocations familiales, le Centre Guy-Toffoletti est le seul service public sur La Noue. Il accueille un public intergénérationnel, de la petite enfance aux seniors, avec une large proposition de services administratifs, sociaux et d'activités culturelles ou sportives (danse, échecs...), dispensées actuellement en distanciel. « Demeurent en présentiel l'accès aux droits, et la permanence d'écrivains publics ou d'assistantes sociales, uniquement sur rendez-vous », précise Djamel Kabache.

Grande nouveauté : une crèche ouvrira ses portes en septembre prochain au sein même de la structure. « Elle fonctionnera en délégation de service public (association de droit privé mettant en œuvre une action municipale) et il y aura une collaboration entre le Centre Guy-Toffoletti et la crèche, avec la possibilité de co-construire des projets ensemble », ajoute Djamel Kabache. Cela s'inscrit d'ailleurs dans l'esprit de cet espace qui comptabilise entre 1500 et 2000 visites par an. « L'investissement de la municipalité dans les centres de quartiers - qui ont un rôle primordial à jouer dans la transmission du savoir autour de la culture, des loisirs, de l'écologie... - se poursuivra durant cette mandature puisqu'il est également prévu d'ouvrir d'autres locaux et d'investir de manière significative dans les quartiers populaires en direction de la jeunesse notamment, et en favorisant les liens intergénérationnels » conclut Chawqui Haddad, adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers.

Ça bouge à La Noue

## L'écologie populaire grandeur nature

Ce mouvement citoyen a pris ses quartiers au 14, rue de l'Épine-prolongée, en vue de co-construire avec les Bagnoletais des ateliers de sensibilisation et autres formations autour des enjeux de l'écologie.



L'ancien local du Centre Guy-Toffoletti ne restera pas inoccupé.

À peine libéré par le Centre social et culturel Guy-Toffoletti, le 14 de la rue de l'Épine-prolongée accueillait, le 7 avril dernier, une antenne de l'association Alternatiba. L'association occupe temporairement les lieux dans le cadre d'une convention passée avec la municipalité. Dans l'espoir d'ouvrir ce lieu d'échanges et d'activités au public bagnoletais à la mi-mai, Gabriel Mazzolini, chargé de mobilisation au sein d'Alternatiba, rappelle les missions de ce « mouvement citoyen né au Pays basque en 2013, dans un moment où il y avait un besoin de se mobiliser autour des enjeux de l'urgence climatique. Nous voulions montrer qu'un autre monde était possible, et que ce monde d'après existait déjà dans les territoires ». La première action fondatrice d'Alternatiba fut ce fameux tour de France bouclé en 2015 : 200 étapes pour bâtir, à chaque fois, « un village des alternatives locales, regroupant physiquement les différents acteurs de la transition écologique, les producteurs Bio, les organisations locales, les AMAP (Associations pour le maintien de l'agriculture locale)... ».

Moteur des Marches pour le climat en 2018 et 2019, Alternatiba souhaite aujourd'hui renforcer sa présence dans les quartiers populaires, pour répondre à une forme d'injustice environnementale. « On constate souvent qu'il y a une plus grande exposition à la pollution dans les périphéries et nous souhaitons précisément nous implanter là où l'on peut construire la lutte avec les personnes qui sont les premières concernées par les problèmes environnementaux. Nous défendons l'idée d'une écologie populaire, qui ne laisse personne de côté », défend Gabriel Mazzolini. « En termes d'action, nous allons co-construire des ateliers de sensibilisation des plus jeunes et des familles aux risques liés à l'alimentation transformée, aux risques industriels, aux questions de logement... Nous affinerons les thématiques avec les bénévoles qui s'engageront. Nous en avons déjà une soixantaine et une équipe de coordination d'une quinzaine de personnes. »

En outre, de nombreuses conférences et formations seront accessibles aux habitants du quartier de La Noue, et bien au-delà.

### En bref

#### Élections départementales et régionales

Vous venez d'emménager à Bagnolet ? Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales et que vous êtes citoyen français, vous avez jusqu'au 14 mai minuit pour effectuer les démarches nécessaires afin de voter aux prochaines élections régionales et départementales qui ont lieu les 20 et 27 juin.

**Rendez-vous sur démarches.interieur.gouv.fr ou ville-bagnolet.fr (puis Bajo Services) ou en mairie munis des pièces justificatives requises.**

#### Décès d'Anne-Colette Cossart

Le Maire, Tony Di Martino, et la municipalité rendent hommage à cette Bagnoletaise engagée et défenseuse d'une politique ambitieuse de santé publique, particulièrement en direction des enfants et des adolescents. Infirmière de formation, conseillère technique honoraire au ministère de l'Éducation nationale et du Rectorat de Créteil, ainsi qu'au ministère de l'Intérieur à la direction de Sécurité civile, elle présidait depuis 2018, le Comité de défense et de promotion du Centre municipal de santé (CMS) de Bagnolet. Son concours a permis de renforcer et développer l'action du CMS, particulièrement dans l'accès aux soins et à la prévention. La municipalité tient à adresser à sa famille ainsi qu'à ses proches, avec une pensée particulière pour Jacques son époux, ses plus sincères condoléances.

#### Soutien aux entreprises

La Chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le Conseil départemental et la Chambre de commerce et de l'industrie, propose une aide d'un montant maximum de 1500 euros pour financer les dépenses d'investissement ou de fonctionnement liées au développement numérique (caisses numériques, sites web, abonnement à des solutions de marketplace...). Pour en bénéficier, la demande doit être faite avant le 31 décembre 2021.

**Renseignements sur cma93.fr**



# BUDGET 2021

**Le Budget 2021 s'inscrit, comme celui de l'an dernier, dans un contexte sanitaire inédit. Aux contraintes financières existantes, s'ajoutent des pertes de recettes et des dépenses exceptionnelles liées à la pandémie, ainsi qu'une baisse substantielle des dotations de l'État. Face à ce défi et aux enjeux à court et moyen termes, il est nécessaire, plus que jamais, de renforcer le service public.**

# Éducation, solidarités, transition écologique : les priorités du Budget 2021

**Le Conseil municipal du 14 avril dernier a voté et adopté le budget 2021. Malgré un contexte de crise exceptionnel, le budget doté de 118 millions d'euros se veut résolument ambitieux et tourné vers l'avenir. Avec pour horizon : l'éducation, la solidarité et la santé, et la transition écologique.**



Lors de ses distributions, l'association bagnoleuse Amatullah cuisine et donne jusqu'à 1 000 repas en cette période de Ramadan.

**P**riorité d'abord à l'éducation avec l'un des projets phares : la reconstruction de l'école maternelle Pêche-d'or qui comptera cinq classes supplémentaires. L'école se prépare à faire peau neuve et à accueillir une crèche, son accueil de loisirs et sa bergerie, avec des premiers travaux qui vont démarrer au deuxième semestre 2021. Les dix-sept autres écoles de la ville bénéficieront, elles, d'un bon coup de peinture avec la réalisation de 556 000 euros de travaux de rafraîchissement, d'entretien et de rénovation. Le mobilier scolaire sera largement renouvelé en l'adaptant en particulier aux enfants porteurs de handicap, ainsi que le matériel informatique pédagogique. La Ville anticipe l'arrivée d'une nouvelle école élémentaire en centre-ville d'ici la fin du mandat, en faisant l'acquisition cette année du terrain situé entre la rue Charles-Graindorge et l'avenue Gambetta, à l'arrière de l'ancienne manufacture de biscuits Belin. Les plus petits ne seront pas oubliés avec l'ouverture, dès septembre, de la nouvelle crèche Guy-Toffoletti et l'acquisition en 2021, des locaux de la future crèche Lucien-Sampaix aux Malassis. Ce budget 2021 accorde également une place de choix à la solidarité et à la santé, des priorités d'autant plus essentielles en cette période de crise sanitaire et sociale. Les moyens alloués aux Centres communaux d'action sociale (CCAS) et de Santé (CMS), en première ligne et mobilisés depuis plus d'un an pour lutter contre la pandémie, seront confortés avec respectivement près de 1,4 million de subventions et l'achat d'un nouveau panoramique dentaire.

Les associations de solidarité, prioritairement de l'aide alimentaire, bénéficieront d'un soutien financier renforcé. Et des crédits budgétaires pour préparer la mise en œuvre de la mutuelle communale de santé ont également été prévus.

La transition écologique de l'espace public se poursuit et s'accélère avec la valorisation et la réappropriation par le plus grand nombre d'espaces verts délaissés, pour le grand bonheur des Bagnoleux. Celle-ci se matérialise concrètement par le réaménagement des squares, comme le square Jules-Ferry, du 115, rue Robespierre, un site historique et végétal où à terme il fera bon flâner, ou encore par la déminéralisation de l'espace public, en commençant à titre expérimental par une cour d'école. La voirie opérera aussi sa transformation avec le développement des mobilités douces (vélos...), et l'installation de nouvelles LED pour l'éclairage public, moins consommatrices d'énergie. La transition écologique passe aussi par les assiettes. Des investissements seront réalisés afin de renouveler le matériel de la cuisine centrale et les offices. Ces travaux permettront dès la rentrée de septembre, de proposer du lundi au vendredi un menu végétarien, en complément du menu habituel, avec davantage de produits de meilleure qualité et de saison, et moins de gaspillage alimentaire. Enfin la reconstruction de l'école Pêche-d'or et la viabilisation du site feront naître, à terme, un vaste jardin ouvert au public, avec notamment un verger, jouxtant l'école, sa crèche, son accueil de loisirs et la bergerie.

Parole de  
**Olivier Taravella**



**1<sup>er</sup> adjoint au Maire chargé des Finances, de la Commande publique, de la Rénovation urbaine et de la Politique de la ville**

Avec un coût de l'épidémie de Covid-19 de plus de 2 millions d'euros cette année encore pour la ville, l'absence d'aide de l'État et le besoin renforcé d'un service public local qui protège, la construction du budget 2021 a été très difficile. Les efforts de gestion réalisés ont néanmoins permis de ne pas augmenter les impôts locaux là où de nombreuses communes s'y sont résolues comme à Dammartin-en-Goële, en Seine-et-Marne (+60%) ou Ouistreham, dans le Calvados (+70%). De nouveaux services publics verront le jour cette année avec notamment l'ouverture de la crèche Guy-Toffoletti et de ses 35 berceaux dès septembre ou encore la mise en œuvre à la même date, d'un choix végétarien quotidien en complément de l'offre habituelle dans les cantines scolaires. Le service public sera également rendu plus accessible avec la refonte intégrale du site Internet et des outils numériques de la ville pour plus de transparence et de diversité d'usages.

Afin de répondre aux besoins actuels et futurs des familles, cette année verra le lancement opérationnel de la reconstruction de l'école Pêche-d'or, de sa crèche, de son accueil de loisirs et de sa bergerie pour une rentrée des enfants en septembre 2023. À la même date, la crèche Lucien-Sampaix verra également le jour avec l'acquisition de ses futurs locaux dès cette année. Au total nous aurons ainsi livré 3 nouvelles crèches soit 105 nouvelles places en moins de trois ans. Un même effort sera porté sur la deuxième moitié du mandat avec la nouvelle école en centre-ville et la reconstruction du groupe scolaire Paul-Langevin. Enfin, nous faisons de la transformation de l'espace public une priorité avec un effort budgétaire marqué pour la déminéralisation de certains espaces, la plantation d'arbres et l'entretien du patrimoine végétal. Le budget de la voirie progressera également de 20% afin de renforcer son entretien et d'accompagner le développement des mobilités douces. D'un budget de crise, nous avons donc fait un budget de relance, ambitieux et investissant pour l'avenir.

## La ville réaménage sa dette

La Ville poursuit la restructuration de sa dette engagée depuis 2015. Elle va, cette année, réaliser une opération de réaménagement de plusieurs contrats de prêt, profitant de marchés financiers particulièrement favorables avec des taux d'intérêts plus bas. La négociation devrait porter sur un capital de 40 millions d'euros de dette. Cette opération permettra à la ville de Bagnole de maîtriser davantage encore sa dette en réduisant sa charge et en dégageant des marges de manœuvre pour soutenir les grands investissements.

Héritage d'une mauvaise gestion entre 2008 et 2014 (dépassement de dépenses, insincérité des comptes...) et de la contraction d'emprunts toxiques avant 2014, les précédents réaménagements de la dette impulsés par la municipalité dès 2015 avaient permis de purger quelques 12 millions d'euros de recettes fictives et 17 millions de factures impayées, tout en éliminant le risque systémique que faisaient peser ces emprunts toxiques. Un travail qui avait été salué par la Chambre régionale des comptes.

La dette actuellement détenue par la Ville se traduit comptablement dans le budget municipal par un investissement en remboursement du capital de la dette de 7,8 millions d'euros et en fonctionnement au service de la dette (intérêts) à une enveloppe de 4,7 millions d'euros.

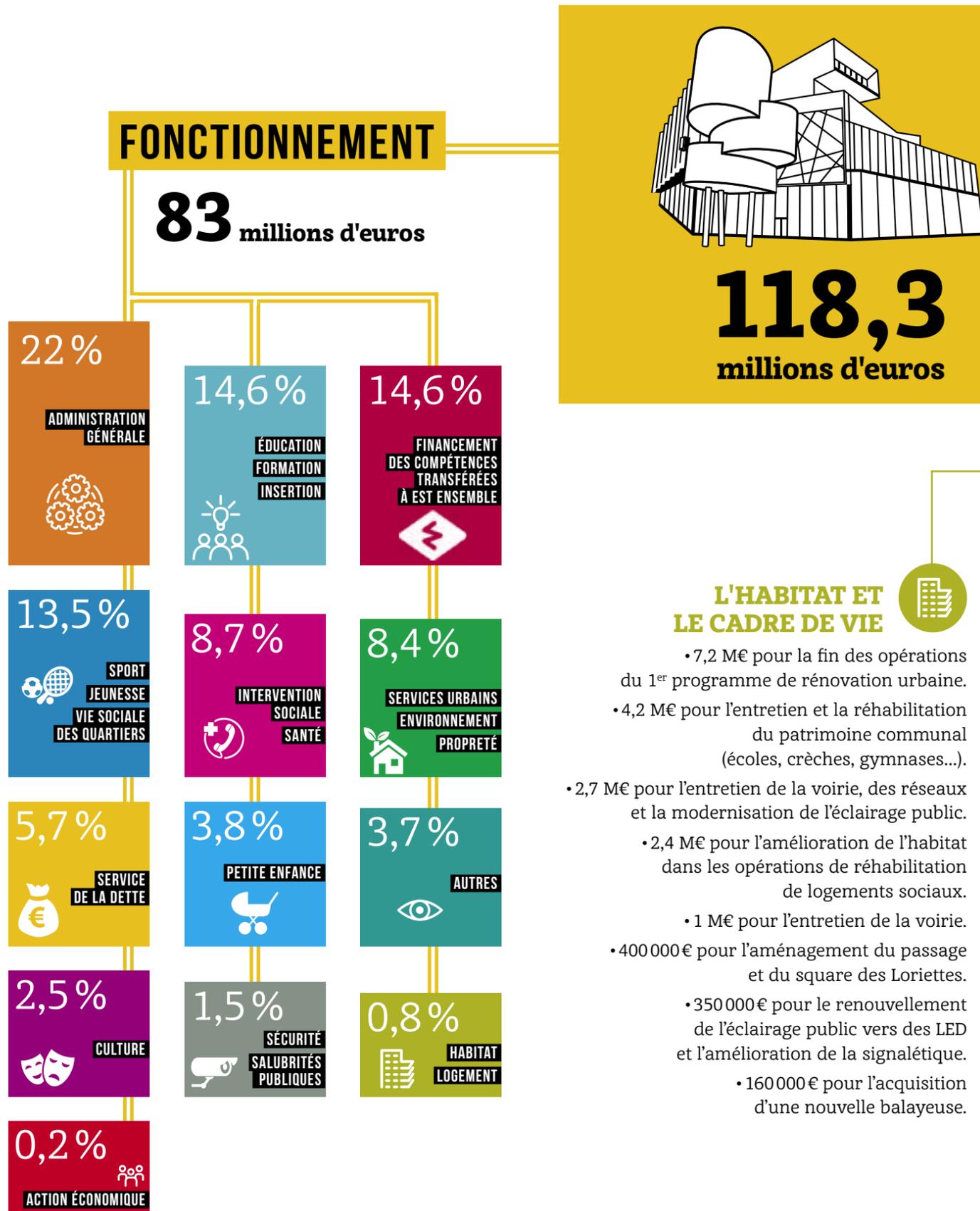
## Soutenir la dynamique associative

La Ville alloue en 2021 une enveloppe de 1,1 million d'euros de subventions au secteur associatif. Un graal précieux qui contribue au bon développement du tissu associatif sur la commune sur un large choix et maillage d'activités. Les subventions sont en augmentation de 66% pour les associations œuvrant dans le champ des solidarités, notamment dans le domaine de l'aide alimentaire, pour tenter d'amortir l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a creusé un peu plus encore les inégalités sociales. L'augmentation est de 33% pour les associations engagées dans la défense et la préservation de l'environnement, une autre priorité forte de la municipalité. Les associations sportives et culturelles, vecteurs d'émancipation pour la jeunesse, continuent à être massivement soutenues, elles percevront respectivement 328 500 euros et 388 000 euros de subventions. La vie sociale des quartiers bénéficiera d'un soutien à hauteur de 65 000 euros, soit un coup de pouce de +22%, afin de maintenir et renforcer la dynamique des actions impulsées avec et en direction des jeunes et de l'ensemble des habitants.

**Retrouvez en détail le tableau des subventions de fonctionnement et d'investissement accordées aux associations en 2021 : [ville-bagnole.fr/index.php/vie-associative.html](http://ville-bagnole.fr/index.php/vie-associative.html)**



L'association Les Serres Volantes fait découvrir les chauve-souris du parc Audin.



**L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE**

- 7,2 M€ pour la fin des opérations du 1<sup>er</sup> programme de rénovation urbaine.
- 4,2 M€ pour l'entretien et la réhabilitation du patrimoine communal (écoles, crèches, gymnases...).
- 2,7 M€ pour l'entretien de la voirie, des réseaux et la modernisation de l'éclairage public.
- 2,4 M€ pour l'amélioration de l'habitat dans les opérations de réhabilitation de logements sociaux.
- 1 M€ pour l'entretien de la voirie.
- 400 000 € pour l'aménagement du passage et du square des Lorientes.
- 350 000 € pour le renouvellement de l'éclairage public vers des LED et l'amélioration de la signalétique.
- 160 000 € pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse.

**La ville investit dans :**

**L'ÉDUCATION ET LA PETITE ENFANCE**

- 1,1 M€ pour l'acquisition des locaux de la future crèche Lucien-Sampaix.
- 556 000 € de travaux prévus dans les 18 écoles de la ville.
- 543 000 € pour l'achat d'un terrain pour une nouvelle école élémentaire en centre-ville.
- 121 000 € pour le renouvellement du matériel informatique des écoles.

**LA NOUVELLE ÉCOLE PÊCHE-D'OR**

- 1,5 M€ pour les dernières études et le démarrage des travaux.
- 250 000 € pour le nouvel espace de la bergerie.
- 150 000 € pour les salles provisoires pendant les travaux.

**LES SOLIDARITÉS ET LA SANTÉ**

- 1,4 M€ de subventions de la Ville au CCAS.
- 65 000 € pour l'achat d'un nouveau panoramique dentaire pour le Centre municipal de santé Elsa-Rustin.

**LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

- 265 000 € pour la mise en place d'un menu végétarien dans toutes les écoles à la Rentrée 2021.
- 180 000 € pour le réaménagement des squares, comme le square Jules-Ferry.
- 100 000 € pour la déminéralisation des cours d'écoles.

## L'aménagement de la ZAC Benoît-Hure prend fin



De 2015 à aujourd'hui. Un lieu repensé pour vous accueillir.



## Des espaces verts embellis et sécurisés



Fabrication et pose de nichoirs par les agents des espaces verts. Trouvez-les!



Réception du mélèze au 26, rue Descartes, planté par Paris Habitat.



Ensemencement et passage du rouleau pour une prairie fleurie au square Schnarbach.



Élagage des arbres, rue Robespierre.



Entretien des ormes de la cour de l'école élémentaire Henri-Barbusse.



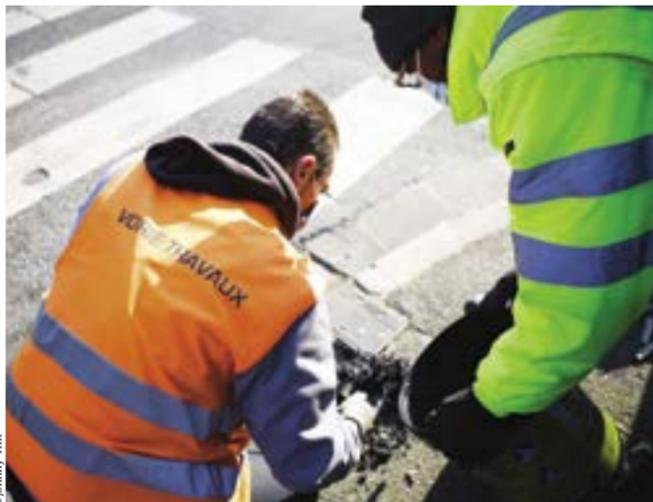
## Opérations Coup de balai



Coup de balai aux pieds des immeubles de La Capsulerie.



Les agents des Espaces verts font place nette, cité Parmentier.



Reprise de l'enrobé par les agents de la Voirie, rue Denis-Papin.



Ça se passe aux Malassis

# Pêche-d'or, c'est parti!

La dernière réunion publique qui a eu lieu ce 28 avril marque le point final de la concertation autour du projet de reconstruction de l'école Pêche-d'or. En plus de la maternelle, sortiront de terre deux nouveaux équipements publics en 2023 : une crèche et un accueil de loisirs. Un nouvel espace vert public sera également créé.



Plus de 70 habitants ont participé en visioconférence au dernier round de la concertation ce mercredi 28 avril, après la réunion publique du 10 février dernier. Il faut dire que le sujet revêt une grande importance pour les habitants du quartier, préoccupés notamment de ne pas trouver un mode d'accueil pour leurs enfants à proximité, et suscite, bien au-delà, le débat et les passions depuis le début de la concertation en 2015. Chacun a depuis eu l'occasion de s'exprimer, d'apporter sa pierre à l'édifice, d'influer sur le projet, et jusqu'à récemment dans le cadre d'ultimes réunions publiques menées depuis janvier. La réunion du 28 avril a été l'occasion, pour la municipalité, de présenter concrète-

ment et en images les toutes dernières évolutions actées, dont bon nombre d'entre elles sont directement issues de la concertation avec les parties prenantes (communauté éducative, associations...) et les habitants des Malassis et des quartiers à proximité. Parmi ces évolutions: le positionnement de la bergerie définitive à proximité immédiate de l'école avec un accès direct, un nouvel accès rue Auguste-Blanqui et l'augmentation de la surface du parvis d'accueil des nouveaux équipements, ainsi qu'une attention encore plus grande à la préservation d'un maximum d'arbres existants et enfin la déminéralisation de la cour de l'école. Les travaux préparatoires vont être bientôt lancés.



Petite enfance

# Connaissez-vous la crèche familiale ?

À la crèche familiale Nemo, les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle, et participent plusieurs fois par semaine à des activités en petits groupes. Un mode d'accueil tout en douceur, qui garantit le respect du rythme de l'enfant et l'apprentissage progressif de la vie en collectivité.



Comme beaucoup de parents, avant d'y inscrire son fils, la maman de Rowan n'avait jamais entendu parler de la crèche familiale Nemo. Trois ans plus tard, Maimouna est formelle : « Si c'était à refaire, je choiserais la crèche familiale sans hésiter. Je l'ai même conseillée à une amie qui vient d'accoucher. » Ce qui l'a séduite ? « L'attention portée à chaque enfant et la qualité de la relation avec l'assistante maternelle. » Moins connu que les crèches collectives, le multi-accueil familial Nemo est un mode de garde intermédiaire : les enfants sont accueillis chaque jour au domicile de leur assistante maternelle, et participent au moins deux matinées par semaine à des activités en petits groupes, organisées par la structure. « On prend un peu le meilleur de chaque modèle, résume la directrice, Corinne Hargé. Chaque assistante maternelle reçoit deux ou trois enfants, ce qui lui permet de consacrer du temps à chacun. Et quand ils viennent à l'aire de jeux, ils retrouvent toujours les mêmes copains, et s'habituent tranquillement à la collectivité. » À la crèche familiale, les assistantes maternelles ne sont pas

indépendantes : ce sont des agents de la Ville. Bien qu'elles accueillent les enfants à leur domicile, la municipalité leur fournit tout le matériel pour travailler (petit mobilier, linge, couches, jouets...). Les repas sont préparés sur place, et les menus régulièrement vérifiés par l'équipe pédagogique de la crèche. Car les assistantes maternelles ne sont pas isolées. Au sein de Nemo, elles peuvent compter sur l'appui et le soutien de la directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une infirmière et d'une psychologue. « C'est une aide très précieuse, apprécie Véronique Didier, assistante maternelle à la crèche familiale depuis 1999. Elles nous apportent leurs connaissances, et on peut aussi les solliciter, par exemple si le comportement d'un enfant nous paraît inhabituel. » En plus d'être présentes régulièrement sur l'aire de jeux, où elles proposent des activités et peuvent observer les enfants, ces professionnelles rendent au moins une visite surprise par mois aux assistantes maternelles. « Il ne s'agit pas de surveiller, précise Corinne Hargé, mais de proposer des adaptations, des améliorations... ».

Parole de  
**Zohra Kehli**



**Conseillère municipale chargée de la Petite enfance**

Une augmentation conséquente de l'offre de berceaux doit avoir lieu en 2021 et dans les années à venir avec 104 places supplémentaires prévues, ce qui représente une augmentation de 20% de l'offre actuelle. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre de notre engagement d'augmenter l'offre de places en crèche pour les Bagnoletaises et les Bagnoletais.

Pour répondre au mieux aux demandes et améliorer la capacité d'accueil en crèche, nous avons en effet programmé l'ouverture de deux nouveaux établissements, d'ici fin 2021, 30 places en bas d'un nouvel immeuble, rue Lucien-Sampaix (Les Malassis), 35 places au sein du nouveau Centre social et culturel Guy-Toffoletti (La Noue), avec une ouverture de la crèche en septembre prochain, auxquelles s'ajouteront 39 autres places au rez-de-chaussée de la nouvelle école maternelle Pêche-d'or (Les Malassis).

Dans le cadre de ces ouvertures mais également dans les accueils existants, nous sommes particulièrement attentifs à trois éléments :

- en termes d'alimentation, une attention particulière est donnée à la qualité des repas proposés en s'assurant d'un approvisionnement local et d'une offre en produits issus de l'agriculture biologique,
- en termes de projet pédagogique, il est demandé de mettre en place un programme afin d'intégrer les crèches dans le respect d'une éducation non genrée,
- en termes financiers, le reste à charge des familles doit être limité.

Par ailleurs, afin de faciliter l'accès à cette offre importante et de qualité, nous souhaitons moderniser le relais d'assistantes maternelles afin de rendre encore plus accueillant ce lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.



Véronique Didier, assistante maternelle à la crèche familiale depuis 1999.

C'est justement ce cadre qui a rassuré Maimouna, la maman de Rowan. « Mon fils est né prématuré, et les médecins m'avaient interdit la collectivité, pour préserver sa santé fragile, raconte-t-elle. Quand la directrice m'a proposé une place chez une assistante maternelle expérimentée, je n'ai pas hésité. » Depuis, elle n'a jamais regretté son choix. « La relation est fluide, il y a beaucoup de communication. L'assistante maternelle, c'est vraiment la continuité des parents. Et puis, Rowan l'adore. Il rentre en petite section cette année, je pense qu'elle va lui manquer ! » Au fait, sera-t-il prêt en septembre pour l'école ? Cela ne fait aucun doute, assure Corinne Hargé : « Tous les directeurs et directrices d'école le disent : les enfants issus de la crèche familiale sont très autonomes, plus à l'aise avec le langage, et pas du tout en retard dans les apprentissages. »

## En 2021, deux nouvelles structures

En pleine mutation avec les travaux de la ZAC Benoît-Hure et du projet de rénovation urbaine des quartiers des Malassis et de La Noue, la Ville de Bagnolet connaît une croissance démographique importante. Elle attire notamment des familles avec de jeunes enfants.

## Pour répondre au mieux aux demandes et améliorer la capacité d'accueil en crèche, la mairie a programmé l'ouverture de deux nouveaux établissements, d'ici fin 2021 :

- 30 places en bas d'un nouvel immeuble, rue Lucien-Sampaix (Les Malassis).
- 35 places au sein du nouveau Centre social et culturel Guy-Toffoletti (La Noue), avec une ouverture de la crèche en septembre prochain.

Auxquelles s'ajouteront, en septembre 2023, 39 autres places au rez-de-chaussée de la nouvelle école maternelle Pêche-d'or (Les Malassis).

## Quelle crèche choisir ?



### Crèches municipales: 160 berceaux

crèche Viénot (CENTRE-SUD)  
**45 berceaux**

crèche *Nemo* (LES MALASSIS)  
**30 berceaux**

crèche Lénine (CENTRE)  
**65 berceaux**

halte-jeux *Coccinelle* (CENTRE-SUD)  
**20 berceaux**

### Crèches financées par la Ville: 96 berceaux

crèche associative  
Croix-Rouge (LES COUTURES)  
**66 berceaux**

crèche privée inter-entreprises  
*Gazouillis-Babilou* (LES COUTURES)  
**30 berceaux**  
dont **20 réservés à la ville**



### Crèches départementales: 90 berceaux

crèche Girardot (LES MALASSIS)  
**40 berceaux**

crèche Anatole-France (LE PLATEAU)  
*Les tout-petits de la crèche, actuellement en travaux, sont accueillis temporairement à la crèche Girardot*  
**50 berceaux**



### Autres crèches du secteur privé: 179 berceaux

assistantes maternelles libérales  
**247 places**  
**169 berceaux**

micro-crèche privée *People and Baby*\*,  
(CENTRE-VILLE)  
**10 berceaux**  
\* Hors Cama

**535 berceaux au total**  
**+ 104 places supplémentaires d'ici 2023**

#### Petite enfance

## Inscrire son enfant à la crèche, mode d'emploi

Tous modes d'accueil confondus (crèches collectives publiques ou privées, assistantes maternelles indépendantes, micro-crèche...), la ville compte 535 places pour les enfants de 0 à 4 ans. Elles offrent des modalités variées, à temps complet ou partiel, en accueil régulier ou occasionnel. Le projet éducatif petite enfance de Bagnolet détermine un cadre de référence commun à toutes les structures de la ville, garantissant une qualité d'accompagnement identique pour tous les petits Bagnoletais.



La pré-inscription est possible à partir du sixième mois de grossesse. Si elle a lieu avant la naissance de l'enfant, elle doit être confirmée par un extrait d'acte de naissance. Pour connaître les modes d'accueil, en savoir plus sur les tarifs et les aides existantes, chaque famille doit prendre contact avec le Relais d'assistantes maternelles, le RAM (rue Pierre-et-Marie-Curie). Il organise un point information les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, hors vacances scolaires (sur inscription) et propose également des rendez-vous individuels. Les dossiers sont étudiés par une commission d'attribution des modes de garde (la Cama), qui se réunit trois fois par an (février, juin, octobre). La décision

est communiquée sous quinze jours après la réunion, par écrit. Les parents auxquels une place a été proposée disposent de dix jours pour recontacter la responsable de l'établissement et finaliser l'inscription. En cas de réponse négative, chaque famille peut représenter son dossier deux fois. Pour les places d'accueil occasionnel (crèches Nemo et Lénine, halte-jeux Coccinelle), la pré-inscription se fait directement auprès de la directrice.

**Plus d'informations sur:** [ville-bagnolet.fr/index.php/creches-et-lieux-daccueil.html](http://ville-bagnolet.fr/index.php/creches-et-lieux-daccueil.html) ou auprès de la Direction Petite enfance: **01 49 93 60 50.**



En résidence

# Buller ensemble !

Depuis octobre dernier et jusqu'en juin, Isao Moutte, auteur de bande dessinée est en résidence à la Médiathèque dans le cadre du dispositif « Écrivain.e.s en Seine-Saint-Denis ». L'occasion pour cet artiste franco-japonais, adepte du registre du polar et du récit de genre, de rencontrer les Bagnoletais, multiplier les interventions afin d'initier petits et grands au 9<sup>e</sup> art et nourrir son travail de création.

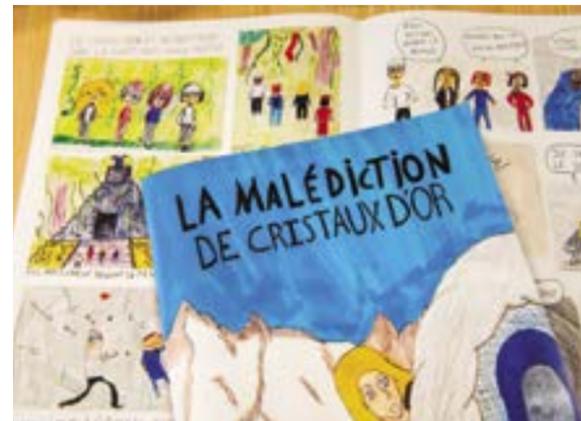


Invité d'honneur de l'édition 2020 de Traits & Bulles, festival de BD organisée par la Médiathèque, Isao Moutte a aussi participé au festival littéraire Hors Limites 2021 porté par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis. Temps fort des réjouissances, la rencontre avec les dessinateurs Victor Hussenot, en résidence au théâtre-école Le Samovar et Matthias Lehmann. Les artistes ont échangé sur leur façon respective de créer, leurs influences, leur inspiration, ainsi que de l'exposition virtuelle résultant, entre autre, du travail d'écriture mené par Isao durant sa résidence sur le projet Clapas, album dont la sortie aux Éditions Sarbacane est prévue en juin.

## Une nuée d'artistes en herbe

Qui dit résidence, dit projets de médiation culturelle auprès des habitants dans le but de leur faire découvrir le médium et l'univers de l'artiste. C'est ainsi qu'Isao Moutte a mené dix ateliers au sein de la classe de CM2 de Galith Zeisler, de l'école Jules-Ferry. L'objectif : réaliser une BD collective en couleurs de six pages. À deux reprises, Victor Hussenot et Marine «Foul» Dubreuque, élève clown au Samovar, sont venus aider les élèves pour la représentation des expres-

sions du visage. Après sélection du scénario, chaque enfant a dessiné une vignette pour donner naissance à... *La malédiction de Cristaux d'or* ! Titre qui a concouru pour le prix de la BD scolaire au festival d'Angoulême. Le 18 mai prochain, sera remis à chaque jeune contributeur, en présence des élus, un exemplaire de la BD, édité par l'imprimerie municipale.



Parole de  
**Merle-Anne Jorge**



12<sup>e</sup> adjointe au Maire chargée  
de la Culture et du Patrimoine

Soutenir, dialoguer, réfléchir et inventer le monde d'après, au plus proche de la réalité des professionnels du secteur de la culture est la priorité de ces premiers mois de mandat. Depuis le début de la crise sanitaire, consciente du rôle essentiel joué par les acteurs culturels dans la construction du lien social et éducatif, la municipalité affirme son engagement à leurs côtés et saisit toutes les opportunités qui se présentent pour offrir au plus grand nombre des moments de création, de partage et d'évasion.

Scolaires, jeunes, seniors, aucun public n'est oublié. Ainsi, les ateliers d'éducation artistiques et culturelles ont pu se tenir dans les écoles. Le maintien de l'ouverture des équipements publics a vu, avec succès, la tenue du 7<sup>e</sup> Festival Traits & Bulles organisé par la Médiathèque. Depuis le mois d'octobre, son invité d'honneur, l'auteur de BD, Isao Moutte y est accueilli en résidence. Il propose des projets de médiation culturelle riches et variés avec les habitants.

En soutien à la création, jusqu'à la réouverture des salles de spectacle, le théâtre municipal des Malassis, mis à disposition gracieusement, accueille des résidences d'artistes et les élèves du conservatoire pour la continuité de leurs activités. En prévision de la reprise d'activité des cafés et restaurants, l'adhésion de la Ville au dispositif GIP-Café Culture va favoriser la reprise des concerts par l'emploi d'artistes intermittents du spectacle. Le niveau de subventions des associations culturelles, en augmentation de 3,5%, reflète la reconnaissance de leur engagement sur le terrain et de leur inventivité pour rester au plus proche du public malgré les contraintes sanitaires. De « karaokés de façade » aux « bons gestes », de nombreuses animations en extérieur sont en préparation pour offrir un bel été solidaire et apprenant à Bagnolet. Je remercie l'ensemble des services impliqués pour la continuité du service public et assure les acteurs de la culture de mon total soutien.



Du 21 au 23 avril, Isao a accompagné, dans la réalisation d'un fanzine, des jeunes isolés de 15 à 17 ans accueillis par l'association Aurore. Durant les deux premiers ateliers, les adolescents ont dessiné librement en bénéficiant des conseils de l'artiste. Le troisième jour, Isao a réalisé des croquis des jeunes en train de cuisiner dans le but d'illustrer un livret de recettes.

Au Centre socioculturel Les Coutures, le dessinateur anime, dans le cadre de l'accompagnement scolaire, une série d'ateliers auprès de huit élèves de CE1 au CM2. Chaque enfant doit concevoir sa propre bande dessinée d'une à deux pages. Après la première étape consistant à écrire le scénario, il faut élaborer les images. Les BD seront exposées à la fin de l'année scolaire au centre social. Parallèlement, le « groupe Théâtre » travaille, avec l'animatrice dédiée, à la mise en scène du début de l'album d'Isao Moutte *La trêve, chérie*.

## Clôture en fanfare

Du 15 juin au 3 juillet, direction la Médiathèque pour découvrir une exposition de planches originales de l'artiste et assister à des ateliers d'initiation et séances de dédicace. Autre rendez-vous (sous réserve de nouvelles dispositions sanitaires), le 19 juin pour la soirée « duel d'improvisation » lors de laquelle s'affronteront Isao Moutte et Victor Hussenot sur des défis dont le public choisira la thématique. Les dessins « in progress » seront projetés sur grand écran. L'occasion aussi de se faire croquer la bobine. Installé dans le portrait-maton, le dessinateur vous tirera le portrait à sa façon. Cette cabine étonnante est fabriquée et décorée en cours de menuiserie et signalétique par les élèves du lycée Eugène-Hénaff, section ébénisterie.



# Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

## Socialistes, Société Civile et Républicains

Ce 28 avril nous avons présenté le projet définitif de reconstruction de l'école Pêche-d'or.

Initié en 2009 puis relancé en 2015, ce projet avait fait l'objet d'une large concertation qui avait permis d'aboutir en 2018, à un projet accepté par la bergerie des Malassis et adopté à l'unanimité du Conseil municipal.

Le projet initial prévoyait, après la reconstruction de l'école et la création d'une crèche et d'un centre de loisirs, la construction de 112 logements sur le terrain actuel de l'école et le déménagement de la bergerie en arrière de la parcelle dite des «Près-Jumeaux».

Suite à la décision prise en 2019 par le berger de ne plus déménager comme initialement convenu, le Maire a proposé l'abandon du projet d'immeubles afin de permettre une adaptation du projet de 2018.

Une nouvelle séquence de concertation a ainsi eu lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et l'essentiel des demandes de la bergerie et de la communauté scolaire a été intégrée.

Ainsi, le nouveau projet prévoit toujours une école maternelle de 10 classes, une crèche et un centre de loisirs mais également le maintien de la bergerie au centre de la parcelle en proximité immédiate de l'école et la création d'un grand espace vert public de plus de 1000m<sup>2</sup> alliant pastoralisme, agroécologie et îlot de fraîcheur.

Le parvis des bâtiments sera agrandi et un nouvel accès par la rue Blanqui sera créé. L'organisation du chantier permettra de réduire nettement le nombre d'arbres abattus, qui seront replantés sur le grand espace vert.

Cette évolution du projet n'est pas sans coût. Aux 2 millions d'euros de recettes annulées pour la construction des deux immeubles de logements s'ajoutent 1,8 millions d'euros de surcoût pour les études et travaux complémentaires dont 250000€ pour la bergerie.

Cet effort est significatif dans une ville comme Bagnole mais nécessaire pour arriver à un projet équilibré et de grande qualité architecturale, pédagogique et écologique et qui accueillera ses premiers enfants en septembre 2023.

[olivier.taravella@ville-bagnole.fr](mailto:olivier.taravella@ville-bagnole.fr)

## Écolos Solidaires

### Le collège et la ville

Les habitant.e.s de Bagnole auront bientôt à choisir l'emplacement où sera reconstruit le collège Travail: sur le stade des Rigondes (à côté des terrains de foot) ou dans le parc des sports de la Briqueterie. Ces deux sites se situent dans le quartier du Plateau, à dix minutes à pied l'un de l'autre et quasiment à égale distance du lycée Hénaff.

Les partisans de l'installation à la Briqueterie expliquent que cet emplacement serait plus central et que le site des Rigondes serait « excentré ». Mais cela a-t-il un sens dans une ville comme Bagnole? Le centre-ville concentre déjà de nombreux équipements (Hôtel de ville, Médiathèque, Cin'Hoche et un collège privé, Saint-Benoist de l'Europe) et une grande partie de l'offre commerciale. Et, il ne peut plus accueillir ce nouvel équipement, tout étant déjà construit depuis longtemps.

Bagnole comprend sept quartiers coupés entre eux par différents obstacles. Selon le quartier où on habite, on ira à la piscine de Montreuil, au marché des Lilas ou au cinéma à Romainville. Où est le problème? La ville de Bagnole est de plus en plus intégrée au sein d'un territoire, Est Ensemble, qui a déjà la compétence des équipements culturels comme les cinémas ou des équipements sportifs comme les piscines. Nous habitons tou.te.s dans une grande ville qui n'a plus de centre ou plutôt qui a de multiples centres. Ce qui importe n'est pas de renforcer le «centre» mais de ne pas laisser de zones blanches, sans équipements ou sans accès. Et de veiller à un équilibre entre les quartiers, plutôt qu'à en favoriser un au détriment des autres. À cet égard, il y a un rééquilibrage à opérer entre le «centre» historique et gentrifié et les quartiers périphériques plus populaires. Se rapprocher du centre ne peut donc pas être un argument décisif pour le choix de l'emplacement du collège.

Il faut plutôt d'examiner l'impact qu'aurait la construction du collège à chacun des deux emplacements.

[jean-claude.oliva@ville-bagnole.fr](mailto:jean-claude.oliva@ville-bagnole.fr)

# politiques du Conseil municipal

## Bagnole en Commun

### Un Budget pour l'avenir de Bagnole

Lors du Conseil municipal du 14 avril, le budget pour 2021 a été adopté. Notre groupe a indiqué quelles perspectives de long terme nous devons tracer et quelles orientations ce budget valide pour l'année à venir: un budget ambitieux dans un contexte de crise sanitaire, sociale et écologique.

Nous devons impérativement retrouver des marges de manœuvre financières au long du mandat, continuer à investir et construire un avenir placé sous le signe de la sobriété écologique et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Pour retrouver des marges de manœuvre il nous faut:

- renégocier notre dette pour la rendre soutenable, sans augmenter la fiscalité des familles;
- programmer nos dépenses de manière pluriannuelle pour nous donner de la visibilité;
- œuvrer à la recherche de financements extérieurs pour mener des projets plus ambitieux dont le coût peut être partagé;
- maîtriser nos dépenses de fonctionnement, notamment en retravaillant nos synergies avec Est Ensemble.

Dès cette année ce budget nous permet d'ores et déjà:

- d'investir dans l'éducation, avec la reconstruction de la maternelle Pêche-d'or et en préparant la construction d'une école élémentaire de centre-ville;
- d'investir pour la santé, en confortant notre Centre municipal de santé et en faisant notamment l'acquisition d'un panoramique dentaire attendu de longue date;
- d'investir pour l'environnement, en amorçant la débitumation de cours d'école et en équipant la cuisine centrale pour offrir une option végétarienne quotidienne à tous les élèves.

En outre, au sein d'Est Ensemble nous amorçons la mise en place d'un budget climat pour l'année prochaine. Dès 2022, au moment de l'élaboration du budget, les arbitrages budgétaires et les arbitrages écologiques et climatiques devront concorder.

C'est notre objectif, travailler à la sobriété économique et à la sobriété écologique, pour réduire notre impact carbone et rendre soutenables nos investissements pour l'avenir de nos enfants.

[edouard.denouel@ville-bagnole.fr](mailto:edouard.denouel@ville-bagnole.fr)

## Ensemble pour Bagnole (PCF - LFI - G.S - BIC)

La gravité de la situation politique locale nous a conduit lors du Conseil municipal du 14 avril dernier à revenir longuement sur les affaires judiciaires dévoilées par la presse.

Nous avons estimé en effet que ces faits de corruption, impliquant l'administration communale et un élu de la ville, ne devaient pas être passés sous silence, qu'ils méritaient qu'on s'y attarde.

Que nous ne pouvions tolérer que soit faussé l'accès équitable de toutes et tous aux services publics locaux, que soient foulés aux pieds les principes d'égalité et de transparence, que soient banalisés les systèmes de passe-droits.

Nous considérons que ces infractions délictueuses résultent de l'absence de mécanismes de contrôle efficaces et qu'à cet égard, après sept années d'exercice des responsabilités, le Maire de Bagnole a failli.

Nous considérons en outre que ces faits de corruption entachent son autorité morale.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous lui avons demandé de prendre ses responsabilités et de présenter sa démission au Conseil municipal.

C'est la démocratie toute entière à Bagnole qui pâtit de ces graves dysfonctionnements, il est urgent de refonder dès maintenant l'éthique de la vie politique dans notre ville.

**Angéline Desbordes-Silly**

**Mohamed Djennane**

**Raquel Garrido**

**Laurent Jamet**

**Claire Laurence**

**Solenne Le Bourhis**

**Sébastien Staelens**

**Pierre Vionnet**

[raquel.garrido@ville-bagnole.fr](mailto:raquel.garrido@ville-bagnole.fr)

[claire.laurence@ville-bagnole.fr](mailto:claire.laurence@ville-bagnole.fr)

JO de Tokyo

# Koumba vise l'Or

Retour sur la qualification aux Jeux olympiques de Tokyo, prévus cet été, de Koumba Larroque affiliée aux « Diables rouges », le Club Bagnolet Lutte 93, avec l'interview du président du Club.



Une athlète soutenue par le dispositif « Génération Jeux » dès sa mise en place. Non sans raisons.

À seulement 22 ans, Koumba Larroque est qualifiée pour les Jeux olympiques de Tokyo. Didier Duceux, président du club de la jeune athlète, a la victoire modeste: « On ne va pas parler d'exploit, c'était attendu ». Championne du monde cadette à l'âge de 15 ans, Koumba démontre déjà, il est vrai, de grandes capacités et un avenir prometteur dans le monde de la lutte.

Pour le Président du club, Koumba avait des prédispositions pour réussir. Or si beaucoup de jeunes connaissent un début flamboyant, la plupart s'éteignent rapidement. Il s'agit d'un « long chemin de sacrifice, surtout quand on est jeune » poursuit Didier Duceux. En enchaînant les victoires depuis son jeune âge, la lutteuse a très vite ressenti une certaine pression sur ses épaules, celle de la réussite. Malgré cela, elle a été bien suivie et accompagnée, et aujourd'hui tous les paramètres sont réunis pour sa réussite.

La jeune championne possède de nombreuses médailles, dont une médaille d'or aux Championnats du monde de lutte. Son palmarès n'a cessé d'étonner et de s'allonger au fil des années. Mais c'est en finale du dernier championnat du monde de 2019, qu'elle se blesse gravement le genou et perd le combat. « On part confiant » nous confie Didier Duceux, malgré cette blessure importante qui a été pour Koumba, une véritable source d'angoisse et de doutes. La pression des médias, la peur de se reblesser et cette défaite inattendue ont été pour elle, la cause de mois difficiles.

Aujourd'hui, grâce à de la rééducation, un bon suivi psychologique et un retour motivé sur le tapis, elle se montre encore plus forte, plus robuste et se prépare pour une « couleur bien précise ». Si le club et le staff de l'équipe de France visent « au minimum une médaille », Koumba vise quant à elle la médaille d'or. Mais Didier Duceux prévient, dans sa catégorie de combat il y a de gros concurrents qui viennent avec le même but qu'elle: « ça ne sera pas une médaille facile à obtenir peu importe sa couleur ». Elle devra redoubler d'efforts et de tactiques pour vaincre ses adversaires et décrocher la victoire.

Koumba a la tête sur les épaules, pour l'instant pas de stress, elle sait qu'elle fait partie des favoris pour les jeux. Elle fait preuve de beaucoup de rigueur et d'auto-discipline, plus particulièrement pendant cette période si particulière. Si les Jeux Olympiques prochains sont, pour l'heure, toujours maintenus, les difficultés se font ressentir depuis le début de la saison. Les athlètes n'étant pas prioritaires pour se vacciner, le risque est de les voir disqualifier en cas de covid. Il s'agit là d'un véritable danger pour leur carrière, et une source de préoccupation supplémentaire.

Mais Koumba ne perd pas de vue son objectif, son but est clair et défini, elle se veut victorieuse. Elle ne lâchera rien tant qu'elle n'aura pas obtenue la médaille d'or. Et sa motivation, s'il en est, est bien au rendez-vous, elle vient de décrocher le 22 avril dernier le titre de Championne d'Europe.

## Infos

**Hôtel de Ville** Place Salvador-Allende  
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00  
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h  
Vendredi: 13h30-17h  
Samedi: 9h-12h30

### Numéros utiles

**Centre municipal de santé Elsa-Rustin**  
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00

→ **Centre municipal dentaire**  
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05  
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h  
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h  
sam: 9h-14h

→ **Centre de planification et d'éducation familiale** 01 49 93 61 97

→ **Consultations en psychotraumatologie**  
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h  
vendredi de 9h30 à 16h45  
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

### Centres protection

**maternelle infantile**  
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12  
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,  
01 49 93 66 08

**Centre de PMI Croix-Rouge**  
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

**Séances publiques de vaccinations**  
Lundi et jeudi de 17h à 18h30  
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

**Rendez-vous pour se passer en mairie:** 01 49 93 60 00

**MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes):** 94, rue Lénine  
01 43 60 13 80

**Médiathèque:** 1, rue Marceau,  
01 49 93 60 90

**Clinique Floréal**  
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

**Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)**  
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas  
01 41 83 67 00

**Commissariat Bagnolet**  
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

**Police secours 17 - Samu 15**

**Pompiers** 18 ou 112 (portable)

**Sida-info-service** 0 800 840 800

**Allô drogue** 0 800 23 13 13

**Croix-Rouge Bagnolet** 01 43 62 53 28

**Allô enfance maltraitée 24h/24** 119

**Jeunes, violences, écoute** 0 808 807 700

**N° d'aide aux victimes** 08 842 846 37

**SOS Victimes** 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

### Pharmacie de garde

**Pharmacie la Poste** 26, rue de Paris  
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

**Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°60 - mai 2021**  
Édité par la Mairie de Bagnolet  
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex  
**Directeur de la publication:** Tony Di Martino  
**Directrice de la rédaction:** Hélène Foucteau  
**Rédaction:** Typhaine Delcroix, Caroline Gourdin, Clémence Guinchar, Kévin Halim, Hélène Houel et Ariane Servain



La Bagnoletaise de cœur Kei Lam organise une séance de dédicaces le samedi 8 mai de 16h à 19h. Sur rendez-vous: 01 48 45 15 20



**BAJolib'** service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



ville-bagnolet.fr



facebook.com/VilledeBagnolet



@BagnoletFR



**Infos déchets**  
0 806 095 095

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?  
COMPOSEZ LE

N° Vert 0800 093 013

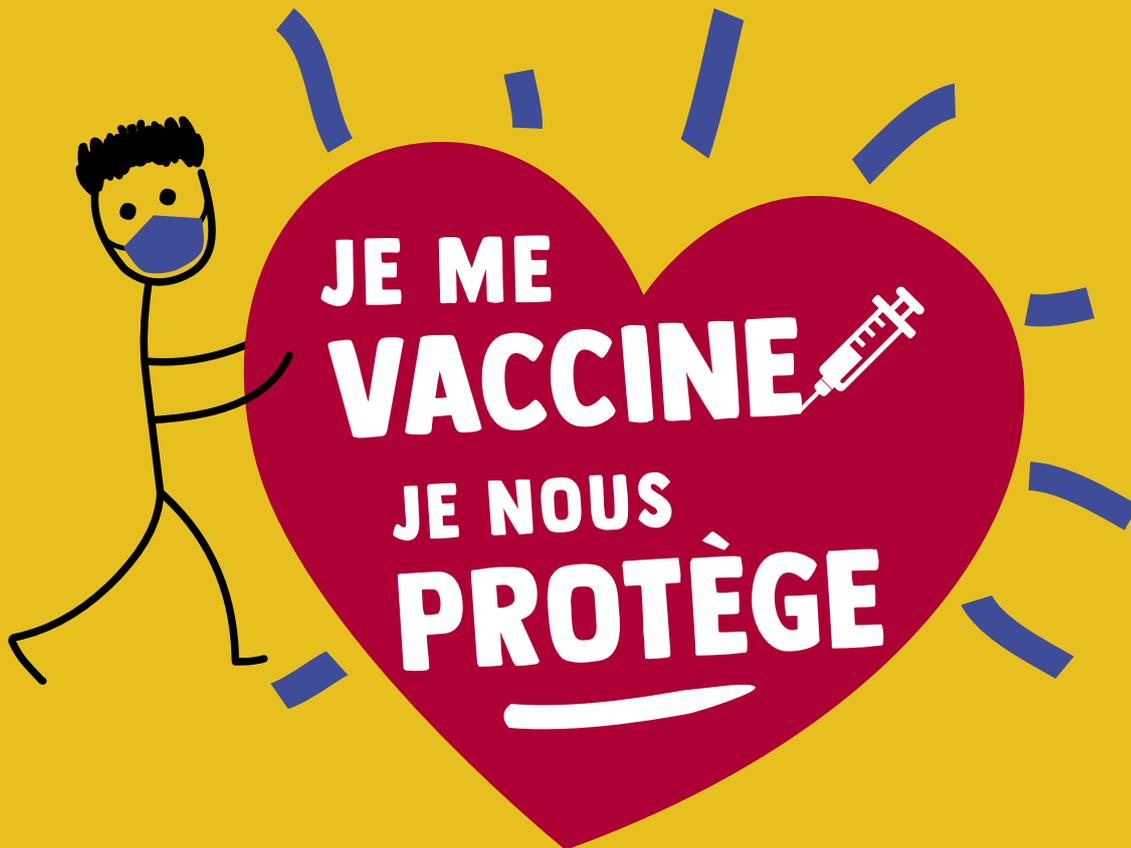
**BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à [redaction@ville-bagnolet.fr](mailto:redaction@ville-bagnolet.fr)**

ISSN en cours  
**Dépôt légal:** mai 2021  
**Imprimé par Groupe Morault:**  
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières  
BP 60254 - 60205 Compiègne  
Tiré à 18000 exemplaires  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Document non contractuel



**COVID-19**

**Parce que le virus est toujours là, qu'il s'accroche,  
Parce qu'il touche nos proches, nos voisins,  
Parce que c'est le seul moyen de s'en débarrasser !**



**Contactez la ligne téléphonique Ville dédiée**

**☎ 01 49 93 66 33**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H**